

Promouvoir la bientraitance / prévenir les risques de maltraitance institutionnelle

Numéro formation

70

Pré-requis

Professionnels en fonction de direction, d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social et médico-social

Description

Les pouvoirs publics, les médias, les associations d'usagers et de parents d'usagers, les professionnels se mobilisent fortement depuis quelques années pour lutter contre les risques de maltraitance parfois active, souvent passive dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux accueillant et accompagnant par mission des personnes fragiles et vulnérables. Cette préoccupation devenue centrale conduit à promouvoir l'amélioration continue des prestations et des services déployés ainsi que la sécurité des personnes pour garantir la bientraitance des personnes accueillies et/ou accompagnées.

Objectifs

- ? Acquérir les connaissances nécessaires à l'appropriation du concept de bientraitance
- ? Evaluer ses pratiques professionnelles en matière de bientraitance et mettre en place les améliorations nécessaires
- ? Maîtriser la réglementation relative à la prévention de la maltraitance
- ? Repérer et analyser les différents facteurs de risques de maltraitance, liés aux usagers, aux professionnels et au fonctionnement institutionnel.

Modalités pédagogiques

- Apports juridiques, théoriques et méthodologiques du formateur
- Partage de ses expériences de consultant accompagnant divers ESMS sur cette thématique avec celles des stagiaires
- Diaporama et remise de documents de référence
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

Coût

Nous consulter

Durée

14 heures - 2 jours

Intervenant

Eric SAMSON – Formateur-Consultant